

# ACTU DU PRESIDENT N°57 NOVEMBRE 2020

President.national@unc.fr

## La lettre du président-national de l'UNC



## LE MOT DU PRESIDENT

Chers Présidents et amis,

Ce que nous craignons tous est arrivé. Nous voici de nouveau assignés à résidence, tout en espérant que cette assignation sera la plus brève possible (un mois ? deux mois ? trois mois ?), et qu'elle sera utile, non seulement pour préserver des vies mais aussi pour parvenir à cantonner les effets de ce satané virus.

Je mesure parfaitement les conséquences de cette situation pour notre association, et je comprends l'amertume et la colère de tous ceux qui n'ont pas pu commémorer, comme il se doit, le 11 novembre et qui ne pourront pas commémorer le 5-Décembre. C'est ainsi, et je ne vois pas comment nous pourrions nous y opposer, sachant que nous avons, pour l'instant, échapper à un re-confinement total pour les plus de 65 ans !

Face à cette situation, nous nous devons de « *Ne pas subir* » mais au contraire de faire preuve de souplesse, d'adaptation, voire d'imagination. Si nous sommes confinés physiquement, ne le soyons pas moralement ou intellectuellement !

☞ Certes, cette situation complique sérieusement le fonctionnement de nos fédérations, c'est donc l'occasion, comme je l'ai déjà écrit, d'avoir recours à l'audioconférence, très simple d'utilisation - c'est ce à quoi nous avons recours au niveau national pour la réunion du bureau national et du conseil d'administration national (conformément à nos nouveaux statuts et bravo à la démarche visionnaire de ceux qui les ont rédigés !) - ou à la visioconférence. Sortons d'attitudes rigides et stériles, adaptons-nous aux circonstances !

☞ Nous ne pourrions pas accomplir correctement notre travail de mémoire, mais ce n'est que partie remise et le volet « mémoire » ne saurait à lui seul définir l'objet de l'UNC contrairement à d'autres associations. De fait, cela devrait nous permettre de nous investir plus encore dans un autre domaine qui constitue l'ADN de l'UNC : la solidarité !

La crise sanitaire plonge bon nombre de nos anciens dans la solitude, la précarité, voire dans une forme de « mélancolie », comme il était de bon ton de l'appeler auparavant pour éviter pudiquement d'employer le terme de dépression. Soyons par conséquent imaginatifs pour détecter ceux-ci et lister leurs besoins : aide alimentaire, produits d'hygiène, accès au numérique, accès aux soins, etc. ... Faisons en sorte de maintenir le lien avec les adhérents vulnérables, les blessés des récents conflits ou en cours, ne laissons personne sur le bord de la route ... C'est un domaine d'actions tout aussi honorables que les actions de mémoire ... Alors, je compte sur vous.

A bientôt. Bon courage à tous !

Hervé Longuet  
Président-national

## EPHEMERIDE

⇒ **Mercredi 21 octobre** : entretien avec le Général de corps d'armée Christian Rodriguez, directeur de la Gendarmerie nationale. *Occasion pour moi de valoriser la composante « gendarme » de l'UNC dont de nombreux présidents locaux et départementaux sont issus ...*

⇒ **Mardi 20 octobre** : audition par la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale (projet de loi de finances pour 2021). *Voir supra le contenu de mon intervention ...*

⇒ **Mardi 3 novembre** : audition en visioconférence par Madame Jocelyne Guidez, sénatrice de l'Essonne, rapporteure pour avis de la commission des affaires sociales pour la mission « anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation ».

⇒ **Vendredi 6 novembre** : réunion en audioconférence du bureau national de l'UNC.

## AGENDA

☛ **Vendredi 21 novembre** : réunion en audioconférence du conseil d'administration de l'UNC.

☛ **Jeudi 26 novembre** : réunion de la commission permanente de l'ONACVG.

☛ **Jeudi 2 décembre** : réunion du conseil d'administration de l'ONACVG.

☛ **Samedi 5 décembre** : (*sous réserve*) messe des « Ailes Brisées » à Saint-Louis des Invalides.

## ACTUALITES

### ⇒ Constitution des comités consultatifs

L'article 6 des statuts de 2020 consacre l'existence de « comités consultatifs » qui succèdent aux commissions nationales existant jusqu'alors. Ces comités consultatifs sont chargés d'assister les actions menées au niveau national par la fédération. Il existe actuellement 7 comités consultatifs - action sociale et solidarité, législation, action humanitaire, action civique et mémoire, relations internationales, veuves de guerre et veuves d'anciens combattants, communication interne – recrutement – dont les présidents seront désignés ou confirmés lors du prochain conseil d'administration du 21 novembre prochain. Ce nombre de commissions n'est pas limité et l'AG pourra éventuellement, soit en réduire le nombre, soit au contraire en créer d'autres. Chaque président d'un comité consultatif se verra à l'issue du prochain CA, fixer une lettre de mission par le président et pourra constituer à sa guise, sa commission, sachant que le nombre de membres ne pourra pas excéder 6 personnes. Compte-tenu de la situation actuelle et des restrictions pour se réunir en présentiel, il y aura peut-être lieu de choisir des membres certes, compétents et disponibles, mais surtout à l'aise avec l'outil informatique ... afin de privilégier le travail par Internet ...

En plus de ces comités consultatifs qui sont des structures permanentes, trois groupes de travail, structures temporaires, sont en place actuellement – statuts/règlement intérieur, avenir de l'UNC, blessés – de même qu'une « mission » chargée de tout ce qui concerne la reconversion.

Vous serez régulièrement informés de l'avancée de leurs travaux.

### ⇒ Audition devant les commissions parlementaires

Les mois d'octobre et de novembre sont, chaque année, l'occasion pour les présidents d'associations de combattants de s'exprimer devant les commissions parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat, lors de la discussion du projet de loi de finances pour les crédits « anciens combattants, Mémoires et liens avec la Nation ».

Ces réunions sont précédées d'entretiens avec les rapporteurs de ces commissions. Ces rendez-vous sont préparés en amont par le président-national, assisté du directeur et du chef du service juridique, les avis des administrateurs étant sollicités ... C'est un travail intense, qui prend du temps, mais c'est l'opportunité d'adresser quelques messages choisis à nos députés et sénateurs.

Ainsi, le lundi 28 septembre, j'ai été auditionné à l'Assemblée nationale par le Rapporteur de la commission de la Défense nationale et des forces armées, Philippe Michel-Kleisbauer (député du Var), puis le 14 octobre par avec le Rapporteur spécial pour les crédits « anciens combattants, Mémoires et liens avec la Nation », Jean-Paul Dufregne (député de l'allier), avant d'être entendu par l'ensemble de la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale le 20 octobre.

Au sénat, j'ai été entendu le 3 novembre par Mme Jocelyne Guidez (sénatrice de l'Essonne), rapporteure pour avis de la commission des affaires sociales pour la mission "Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation".

Voilà un **résumé du discours tenu**, qui peut être repris localement :



☞ **La promotion de notre secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées au rang de ministre déléguée à la mémoire et aux anciens combattants** constitue une **marque de considération** vis-à-vis du monde combattant dont l'UNC se félicite ...

☞ **Ce projet de budget 2021 répond à nos attentes ...**

- Dans cette période de contrainte budgétaire, l'UNC est sensible à l'effort consenti, mais restera vigilante à ce que le budget des anciens combattants ne serve pas de variable d'ajustement ... et que le chapitre « solidarité » prévu au budget de l'ONAC VG soit préservé et pérennisé.
- L'UNC exprime sa pleine adhésion au contrat d'objectifs et de performance de l'ONACVG, qui, en particulier, maintient et renforce l'engagement de l'office dans le domaine social, préserve le réseau départemental, met en œuvre une véritable politique de modernisation et de clarification entre les différents acteurs politiques, étatiques et associatifs dans le domaine de l'action sociale et de l'action mémorielle, va développer des offres de service numérique. L'UNC cependant attire l'attention sur le fait qu'une partie non-négligeable de ses adhérents est constituée de séniors, ne « vivant pas bien » la fracture numérique. Il importe par conséquent de conserver un mode dégradé afin de ne pas rendre le quotidien de nos « anciens » insupportables ...

☞ **L'UNC souhaite évoquer quelques difficultés de fonctionnement des associations de combattants :**

- La **judiciarisation de notre société** (difficulté d'organiser des événements festifs, etc.)
- Les **contraintes administratives** (ex : RGPD) ou **fiscales** (ex : remboursement des frais), découragent les bonnes volontés ou/et exigent des compétences et découragent le **bénévolat**. L'UNC suggère que les études sur cette problématique soient poursuivies ...

☞ **La préoccupation de l'UNC porte sur le maintien de la singularité du métier de soldat** et elle désapprouve toutes démarches ou décisions qui tendent, directement ou indirectement à le banaliser.

- L'UNC s'efforce de contribuer à **maintenir le lien Armée-Nation** en s'engageant, en complément de l'institution militaire, au profit des **nombreux blessés**, notamment ceux atteints du syndrome post-traumatique
- Il faut faire en sorte que la reconnaissance soit impérativement l'affaire de tous ...

☞ **Cette singularité du métier des armes crée pour le Pays des devoirs :**

- L'UNC reste très attentive à la **préservation des droits acquis par le sang**.
- La « **retraite du combattant** », est la juste compensation aux sujétions de la vie opérationnelle d'un combattant.
- La **½ part fiscale** à partir de 74 ans.
- La « **rente** » **mutualiste** = un plan épargne retraite dont le principe tend à se généraliser dans le monde du travail.

- L'UNC, sensible à la reconnaissance due aux **réservistes opérationnels** qui participent notamment à l'opération *Sentinelles*, propose que ceux-ci puissent bénéficier du TRN pour leur implication.
  - L'UNC propose de **reconnaitre que les militaires décédés lors d'une mission de préparation opérationnelle avant projection soient reconnus « Mort au service de la Nation »** et que par conséquence, leurs enfants puissent bénéficier du statut de « Pupilles de la Nation.
  - ☞ Enfin, l'UNC reste attachée au **respect de la mémoire des combattants** et de sa transmission aux jeunes générations.
  - Que le **11 novembre** soit vraiment reconnu comme la journée où toute la Nation rend hommage à toutes ces générations du feu unies par ce lien sacré de ceux qui sont morts pour la France,
  - **Favorisons et encourageons toutes les initiatives des collectivités locales et des associations** qui, doivent jouer un rôle central d'animateur car, tout ne doit pas venir de l'Etat.
  - **Non à la prolifération des journées d'hommage** qui entraînent la banalisation et suscite la désaffection de nos concitoyens
  - **L'UNC est favorable à tout ce qui contribue à apaiser sincèrement** et sans arrière-pensée politique la mémoire entre la France et l'Algérie. Toutefois, elle récuse tout préalable qui consisterait en une obligation de repentance unilatérale.
- Voilà donc résumé l'essentiel des préoccupations de l'UNC ... que j'ai développé.

## ➔ Suite de l'affaire Stora

A la suite de l'entretien des associations composant le comité national d'entente (CNE) avec Benjamin Stora, son président, le général (2s) Bruno Dary, en notre nom a écrit une lettre au Président de la république, lui faisant part de *l'inquiétude* suscitée au sein des associations du CNE quand celui-ci a confié une étude au sujet de « la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie », compte-tenu de ses propres déclarations comme candidat ainsi que de la personnalité de Benjamin Stora et de ses écrits. Toutefois, dans un souci d'apaisement et de clarification, le CNE a souhaité rencontrer Benjamin Stora le 8 octobre dernier. « *Cette rencontre, placée sous le signe de l'écoute mutuelle, s'est très bien passée* » et le général(2s) Bruno Dary poursuit en présentant au Chef de l'État cinq suggestions du CNE à savoir : «

- *Enterrer la « guerre des mémoires » en se tournant résolument vers l'avenir ...*
- *Avoir un discours apaisé, qui doit traduire une volonté commune – pour ne pas dire une bonne volonté commune – de dialoguer et de rechercher des sujets de coopération, loin de toute idéologie ...*
- *S'appuyer sur la défense d'intérêts communs en matière de politique entre nos deux pays ...*
- *Faciliter le dialogue et les échanges entre nos deux communautés ...*
- *Enfin, pour faciliter ce rapprochement, ... prendre une figure, à la fois légendaire et incontestée, comme parrain et comme modèle, Albert Camus ...*

Le texte complet de cette lettre est disponible au siège national, il vous suffit de le demander Vous serez informés de la réaction du président de la République.

**Document réservé à un usage interne**